

IA

« J'ai vécu quinze ans à l'Élysée dans l'intimité de François Mitterrand et Jacques Chirac. Avec mes camarades gendarmes du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), nous avons assuré leur protection et, à leur demande, préservé l'intégrité de leurs vies officielle et privée. Leurs secrets aussi... »

Le colonel Denis Roux raconte pour la première fois ses années au cœur du pouvoir, sans cacher les difficultés rencontrées depuis la création de cette unité. Car, depuis 1983, le GSPR aura connu des fortunes diverses : bienvenu sous Mitterrand, supporté sous Chirac, écarté par Sarkozy au profit de la police, négligé par Hollande, puis déstabilisé avec Macron en raison de son choix étrange de confier sa garde très rapprochée au jeune Alexandre Benalla...

Denis Roux livre quantité d'anecdotes sur sa longue proximité avec les deux présidents, notamment lors de leurs déplacements à l'étranger ou d'opérations confidentielles. Autant de défis relevés dans un environnement souvent hostile, du fait de la fameuse « guerre des polices », attisée par certains entourages à l'Élysée et au ministère de l'Intérieur.

Denis Roux, colonel de gendarmerie, est né en 1954 en Haute-Loire. En 1983, cet ancien cadre du GIGN rejoint le GSPR, nouvellement créé à l'Élysée. Il y servira sous François Mitterrand (1983-1991) et Jacques Chirac (1995-2002), avec un intermède comme conseiller technique auprès de la Garde présidentielle au Rwanda (1991-1993) dans le cadre d'un détachement d'assistance militaire. Il est affecté ultérieurement en Turquie comme attaché de sécurité intérieure et quitte la gendarmerie en 2010, après avoir été commandant en second de la Garde républicaine.

www.editionsarchipel.com



en couverture :
ph. Patrick Kovarik / AFP
ISBN 978-2-8098-2688-3
H 76-3118-4-1999
20 € prix France T.T.C.

DENIS ROUX
PROTÉGER LE PRÉSIDENT

Colonel DENIS ROUX
avec XAVIER PANON

PROTÉGER LE PRÉSIDENT



ÉLYSÉE : QUINZE ANS
D'HISTOIRES SECRÈTES

IA archipel

Dès le premier jour, un de mes adjoints chargé de nous accompagner est observé, palpé puis interpellé pour port illégal d'armes. Il est menacé d'expulsion du territoire. La tension monte. L'affaire se répand à la délégation, mais le président lui-même n'est pas informé. J'alerte le chef du protocole. Je fais amende honorable auprès du chef de la sécurité. Mon adjoint continue sa mission et dépose son arme, tandis que les autres la conservent.

Cela dit, la plupart des déplacements se déroulent sans anicroche. Nos partenaires connaissent nos exigences et en tiennent compte. Je pense à l'Italie et à nos amis carabiniers du département de la sécurité des VIP. Avec eux, les réunions se passent tranquillement. Pas de problème de place dans les voitures, le dispositif en vigueur nous permet de partager l'espace autour du président. Coexistence et coordination des modes opératoires, même si l'une de leurs techniques de progression en véhicule est spectaculaire : ils disposent d'un bâton en plastique au bout duquel est placé un rond avec l'inscription « Polizia ». Autrement dit : priorité au cortège lancé à vive allure, et malheur au récalcitrant, qui est aussitôt sanctionné d'un coup de bâton sur sa carrosserie !

En général, nous composons avec la sécurité du pays hôte qui nous permet d'agir à notre façon, après avoir défini au préalable les deux secteurs de protection autour de l'autorité, à droite et à gauche. *Ce gentlemen's agreement* demande dialogue et respect, reconnaissance réciproque et confiance. Il est vrai aussi que nos collègues étrangers ont besoin de nous pour disposer de toute information utile et indispensable au bon déroulement de la mission. Tout le monde a intérêt à travailler en bonne intelligence.

Rwanda : les conseils de Mitterrand

Lors de mon départ de l'unité, en 1991, je suis reçu à l'Élysée, puis à Souzy-la-Briche, résidence dont l'État est propriétaire et où François Mitterrand aime se rendre avec sa seconde famille, Anne et Mazarine. Il m'a fixé rendez-vous un matin. Il se promène dans le parc, vêtu d'un pantalon de velours marron, d'une veste cirée verte en coton, avec une casquette, des brodequins marron : sa tenue de prédilection pour les promenades. Nous faisons quelques pas. « Alors mon capitaine, vous vous apprêtez à partir au Rwanda ! Vous verrez, le pays est fait de collines. La population y est courageuse. Le président Habyarimana fait ce qu'il peut pour développer le pays. C'est la guerre là-bas, il faudra faire attention. » J'écoute et je lui parle de mon départ prévu fin août, en famille. Nous nous séparons après un bon quart d'heure. Mitterrand, fidèle jusqu'au bout à titre individuel.

Je le retrouverai l'année suivante, lors d'une visite officielle du président rwandais Habyarimana. Je précède à l'Élysée la délégation rwandaise. J'y accède par une porte dérobée de la cour centrale et me retrouve dans le hall d'entrée du Palais, où le président attend l'arrivée de son hôte. Il me prend à part et me demande comment cela se passe là-bas. Je lui expose mon travail et l'ambiance qui règne alors. À la fin de la conversation, marquant une pause, il m'avertit du danger que représente Agathe, l'épouse ou plutôt « l'âme damnée » du président rwandais, réputée favorable à une solution radicale contre les Tutsis.

Je réside au Rwanda du 26 août 1991 à la fin août 1993, et non pas jusqu'en avril 1994 (date du génocide rwandais), comme l'affirment les officiels

rwandais qui se complaisent à m'inclure dans la liste des militaires français accusés d'avoir participé au génocide. Le quiproquo vient probablement de mes fonctions temporaires auprès de la Garde présidentielle et de la gendarmerie mobile. Peut-être aussi du nom de mon successeur, proche du mien, qui restera dans le pays jusqu'en avril 1994, pour mettre en place un bataillon de gendarmes mobiles.

Le génocide des Tutsis n'a pas encore été déclenché. D'ailleurs, pendant mon séjour, j'ai du personnel hutu – le gardien Valence – et tutsi, le cuisinier Joseph et Athanase, jardinier. Le pays n'en bascule pas moins dans la guerre depuis 1990. Mon épouse a accepté de braver le danger avec nos deux jeunes enfants. Une preuve de courage. Une dose d'inconscience? Les accrochages sont fréquents entre l'armée régulière, la police, la gendarmerie et le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, qui entame sa reconquête du pays. Dans la capitale, Kigali, où le couvre-feu est imposé de 18 heures à 8 heures, la marche et le footing sont risqués car des mines antipersonnel ont été dispersées par les rebelles. Je ne me déplace pas en véhicule sans mon fusil à pompe, une arme de poing à la ceinture et deux grenades!

Au titre de l'assistance militaire, je suis conseiller technique auprès du commandant de la garde présidentielle, dont le commandement est assuré par Léonard Nkundiyé, major à la forte personnalité. Il m'accueille après un temps d'observation et de scepticisme. Fidèle en cela au comportement habituel des Hutus, du genre taiseux, *a fortiori* envers l'étranger. Ma mission est vaste : réformer le bataillon pour créer un groupe de sécurité et d'intervention de la Garde présidentielle (GSIGP), et reprendre les compagnies de sécurité et d'honneur, ainsi que le détachement motorisé. Elle peut

sembler ambiguë, compte tenu du contexte. Pourtant, ma mission relève bien de la gendarmerie, et non pas de l'armée. Autrement dit, je suis envoyé pour faire partager mon expérience de la sécurité présidentielle et non pour former des combattants, et encore moins pour participer directement ou indirectement aux combats, ce qui est en général le lot des militaires, *a fortiori* au Rwanda, même si certains alertent Paris sur les risques d'un engrenage fatal. Ma mission est également problématique car, hormis des armes et des munitions, je ne dispose d'aucun autre moyen. Par exemple, seule une moitié des motos est en état de marche et les voitures disponibles pour l'instruction se comptent sur les doigts de la main.

Les formations dont je suis en charge sont de plusieurs ordres. D'abord, un ersatz du GIGN/GSPR après une sélection rigoureuse pour constituer une unité de sécurité et d'intervention. Cela implique des tests de recrutement physique et technique et un stage de quatre mois (renforcement physique, sports de combat, tirs, techniques de sécurité et d'intervention, montages d'exercices...). Pendant mon séjour, j'aurai le temps de former deux promotions de vingt gardes. De leur côté, mes adjoints détachés de la Garde républicaine s'emploient à former ou à corriger l'unité motocycliste (conduite technique, pilotage en situation...) et les unités d'infanterie (ordre serré, tirs, sécurisation de sites...).

Que deviennent-ils ensuite? J'apprends que certains seront victimes du sida, un fléau! Je revois quelques stagiaires dont Patrick, adjudant-chef, un des gradés de l'infanterie. Je le croise souvent et nous échangeons non seulement sur le travail, mais aussi sur ses activités annexes : exploitation agricole, élevage d'un troupeau de chèvres. À l'époque, j'ai peu de contacts avec la

présidence rwandaise. J'accompagne en observateur le président Habyarimana une seule fois, à l'occasion d'un déplacement en province. J'ai surtout affaire à son directeur de cabinet, un colonel. Nous échangeons sur les formations en cours, les moyens dont j'ai besoin, sans être satisfait pour autant. Il viendra à ma demande assister à la démonstration dynamique des stagiaires en fin de formation. C'est tout.

Situation surréaliste

Pendant que je m'active dans ces divers cycles de formation, la guerre fait rage à la frontière ougandaise. En 1993, elle touche aussi Kigali et ses abords puisque le Front patriotique rwandais ne cesse de progresser. Pour le gendarme français que je suis, la situation apparaît surréaliste : je suis tout entier accaparé par la formation de recrues et j'obtiens d'ailleurs des résultats encourageants dans tous les domaines. Mais je vois en même temps se succéder des vagues de militaires français, en unités constituées ou individuellement. Des coopérants militaires et des gendarmes affectés pour deux ou trois ans côtoient des militaires français projetés pour deux ou trois mois, avec pour mission de conseiller les forces armées rwandaises ou d'assurer la protection des intérêts français et la sécurité des expatriés. Pour les conseillers techniques en tout genre et les troupes qui les accompagnent, il s'agit d'un théâtre d'opérations exceptionnel. Certains font état d'accrochages sur les hauteurs de Ruhengeri. En ville, la conversation tourne en général autour de la guerre, des difficultés à se déplacer et à se ravitailler.

Dès le 17 septembre 1991, je rédige une note intitulée « Programme d'équipement du Groupe de sécurité et d'intervention de la Garde présidentielle » sur les

disponibilités en infrastructures, en moyens de transport, en matériels et sur mes besoins en personnel français pour l'encadrement. Elle reflète la demande pressante des autorités rwandaises, inquiètes du prochain passage au multipartisme. Note suivie d'une autre, le 18 novembre, sur les qualifications qui devront être obtenues à l'issue du stage.

La logistique et l'aide n'ayant pas suivi, à moi de me débrouiller. Je rentre en France du 6 au 12 décembre 1991 afin de récupérer du matériel (cordes, descendeurs, matériels usagés de sport de combat, cibles papiers, munitions d'exercice Geco). C'est peu, mais suffisant pour démarrer certaines phases de la formation.

Pour les autres missions, plus proches de notre Garde républicaine, je fais part là aussi de mes besoins. Je reçois progressivement quelques renforts : un garde républicain, puis des membres du GIGN, et de nouveau des gardes républicains issus des unités d'infanterie et de l'escadron motocycliste. Nous sommes donc loin de la formation d'« escadrons de la mort », comme cela a pu être dit !

Place à une garde « républicaine »

Changement de cap fin 1992. Une note de Paris à l'attention du chef de la Mission d'assistance militaire l'informe de la décision de ne pas renouveler le Dami, détachement d'assistance militaire de la Garde présidentielle rwandaise. La France change son fusil d'épaule : plus question de soutenir les Gardes présidentielles qui, dans le cas du Rwanda, font courir le risque d'une implication trop évidente dans le camp hutu. Elles doivent se transformer en gardes « républicaines », dédiées non plus exclusivement à la sécurité des présidents, mais aussi à d'autres institutions des pays. La note fait état de la

rivalité entre la gendarmerie et l'armée rwandaise qui veulent, chacune, s'arroger les pleins pouvoirs sur cette future garde dite « républicaine ».

La France, qui a prôné, au sommet de La Baule en juin 1990, la démocratie et le multipartisme en Afrique, ne veut plus être directement impliquée dans le sauvetage de dirigeants douteux, tel le Rwandais Habyarimana. À mes yeux pourtant, la Garde présidentielle reste utile car, mieux formée, elle couvre ses missions.

Je cesse tout conseil auprès de la présidence rwandaise après quelques mois, début 1992. Je me consacre alors à la formation de trois compagnies de gendarmerie mobile qui n'ont pas vocation à prendre part aux combats. Le pays a besoin d'une force de maintien de l'ordre pour les élections à venir. Vingt-trois partis s'affrontent et des manifestations commencent à éclater ici et là. J'en élabore le programme d'instruction et supervise la formation. Au total, cinq gendarmes mobiles me rejoignent pour mener des formations de deux mois au camp Jari entre juillet et août 1992. Les compagnies sont formées l'une après l'autre. L'ensemble doit être opérationnel en février 1993. Les unités formées sont d'ailleurs très vite engagées pour faire face aux premières manifestations préélectorales.

Pour faire suite aux instructions de 1992, il m'est demandé finalement, quelques mois plus tard, le 20 mai 1993, une étude sur la création de la Garde républicaine. En six pages, je développe les missions dites « d'honneur » (par exemple pour les accueils protocolaires, les escortes motocyclistes) et de sécurité qui lui seraient dévolues, les effectifs, les besoins en instruction et en encadrement, et un organigramme comportant un tableau synoptique rassemblant environ 500 gardes dans lequel est inclus le Groupe de sécurité et d'intervention

de la Garde présidentielle. Je ne m'occuperai ensuite de la Garde présidentielle que de façon partielle, avant de rejoindre la France à la fin août 1993.

Le gendarme que je suis, viscéralement rompu, non à la guerre mais aux tâches de sécurité et de police judiciaire, n'a pas le sentiment d'avoir formé des génocidaires. Le Rwanda n'en bascule pas moins dans la guerre et je constate alors que, pour certains militaires français, elle n'est qu'une « Opex » (opération extérieure) comme une autre. Des massacres atroces sont pourtant perpétrés dans le Bugesera. Des religieuses qui protègent des jeunes filles tutsies sont assassinées. Pour monter à Ruhengeri, dans le nord, il faut passer plus de dix barrages. Des éléments de la Garde présidentielle sont finalement, comme on pouvait le craindre, envoyés au front à tour de rôle. Je ne les vois pas partir la fleur au fusil, mais très inquiets. Début 1994, les accords d'Arusha pour lesquels la France s'est fortement impliquée laissent entrevoir une fin du conflit et un retour des Tutsis. Espoir balayé le 6 avril, avec l'assassinat du président. Les extrémistes hutus tiennent leur prétexte pour se livrer au génocide programmé de longue date : 800 000 morts tutsis en cent jours.

Le chêne de Mitterrand et la baïonnette

« Allô, mon commandant, nous avons un problème. L'escadron qui sera relevé demain nous signale des dégradations sur un chêne à Latché. L'arbre a été scarifié, probablement avec la pointe de la baïonnette d'un Famas. Le président est au courant. Il souhaite en connaître la raison. Cela s'est passé dans la nuit, puisque hier lors de la relève à 19 heures rien n'a été signalé. Il s'agit du peloton... »